

suva



Substances dangereuses

Ce qu'il faut savoir

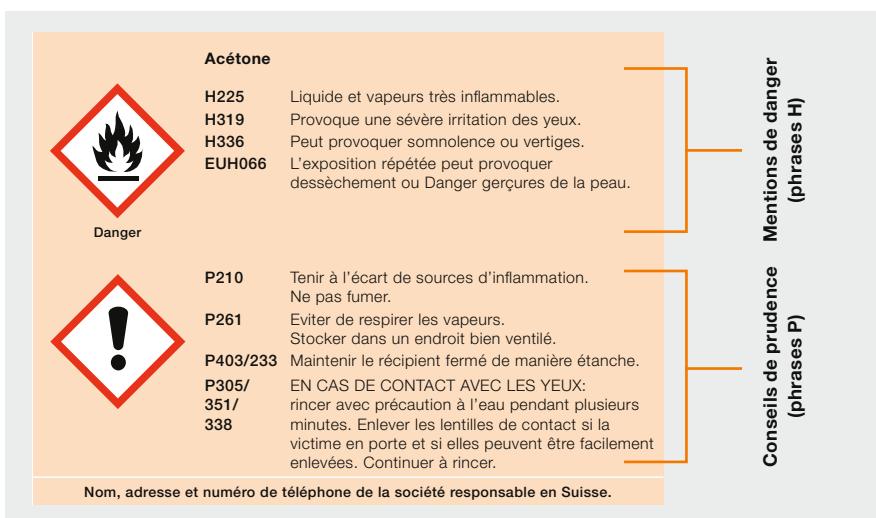
Étiquetage

Substances et mélanges¹ doivent être emballés et étiquetés en fonction de leur dangerosité.

- Des **pictogrammes** permettent de visualiser les principaux dangers et le potentiel de danger de la substance.
- Des **mentions de danger** décrivent la nature et le degré des dangers.
- Des **conseils de prudence** indiquent les précautions d'utilisation devant être observées.

La **fiche de données de sécurité** fournit des informations plus précises sur la substance. Elle comporte entre autres des indications sur le produit, les dangers et les mesures de protection ainsi que la protection de l'environnement.

Attention: l'absence d'étiquetage de sécurité ne signifie nullement que la substance n'est pas dangereuse!



Étiquette

¹ L'expression «substances et mélanges» est abrégée dans le reste de la présente brochure par «substances».

Pictogrammes de danger



Danger



Attention

Toxique

Substances qui, même en **petites quantités**, conduisent immédiatement à de graves **intoxications** dont l'issue peut-être mortelle.

N'utilisez ces substances qu'avec la plus grande prudence, conservez-les sous clé et empêchez les confusions.

Exemples:
méthanol, pesticides, monoxyde de carbone, cyanures

Nocif ou Irritant

Le point d'exclamation indique différents effets adverses sur la santé, par exemple **irritation de la peau, des muqueuses et des voies respiratoires** ou apparition d'**allergies et d'eczémas**.

Évitez le contact avec la peau. Lisez sur l'étiquette les dangers et les mesures de protection à prendre.

Exemples:
produits de nettoyage, résines synthétiques



Danger ou Attention



Danger

Dangereux pour la santé

Possibilité d'**atteintes chroniques graves**, par exemple **lésions organiques** ou **troubles respiratoires**. Les substances cancérogènes sont également étiquetées avec ce pictogramme².

Lors de l'utilisation de ces substances, prenez toujours les mesures de protection décrites sur l'étiquette.

Exemples:

mousse de montage, chromates, mercure, nickel, solvants tels que toluène

Corrosif

Substances corrosives pouvant entraîner des **lésions irréversibles des yeux**, de la **peau** et des **voies respiratoires**.

Lors de l'utilisation, portez toujours des gants et des lunettes de sécurité.

Exemples:

acides, bases, détartrants

² Tout comme les substances mutagènes et reprotoxiques. La mention de danger H correspondante indique s'il s'agit d'un effet suspecté ou avéré.



Danger ou Attention



Danger ou Attention

Inflammable

Facilement **inflammable** en présence d'une source d'inflammation³. Les vapeurs dégagées par les liquides et les gaz ainsi que les aérosols peuvent provoquer des **explosions**⁴.

Évitez les sources d'inflammation et assurez une bonne aération. Tenez des moyens d'extinction appropriés à disposition.

Exemples:

solvants, peintures, sprays, gaz liquéfiés, essence

Comburant

Les substances oxydantes peuvent réagir violemment avec d'autres substances. Des **gaz toxiques** ou **explosifs** peuvent être libérés. Ces substances peuvent déclencher ou attiser un incendie.

Conservez ces substances à l'écart des matériaux combustibles. Ne les mélangez pas avec d'autres substances.

Exemples:

eau oxygénée, eau de Javel

³ Sources d'inflammation possibles: étincelles d'origine électrique, flammes nues, étincelles d'origine mécanique, cigarettes, décharge électrostatique, surfaces chaudes, etc.

⁴ Les liquides que la mention de danger H désigne comme extrêmement ou facilement inflammables sont particulièrement dangereux. Les vapeurs qu'ils dégagent peuvent, déjà à température ambiante, former des mélanges explosifs avec l'air.



Danger



Attention

Explosif

La chaleur, le frottement, un choc ou un amorçage peuvent déclencher une **explosion**.

À n'utiliser que par des experts ou du personnel spécialement formé à cet effet. L'utilisation d'explosifs requiert un permis.

Exemples:

substances explosives, nitrate de cellulose, peroxyde de dibenzoyle

Gaz sous pression

Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous.

Danger d'explosion. Les gaz peuvent aussi s'échapper sans que personne ne s'en aperçoive.

Protégez les récipients du rayonnement solaire et entreposez-les dans un endroit bien aéré.



Danger ou Attention?

Un pictogramme est toujours combiné à l'une des mentions d'avertissement.

«Danger» est utilisée pour caractériser les catégories de danger les plus sévères, «Attention» est réservée aux catégories de danger moins sévères.

Même si l'étiquette présente plusieurs pictogrammes, elle ne comporte qu'une seule de ces mentions d'avertissement.

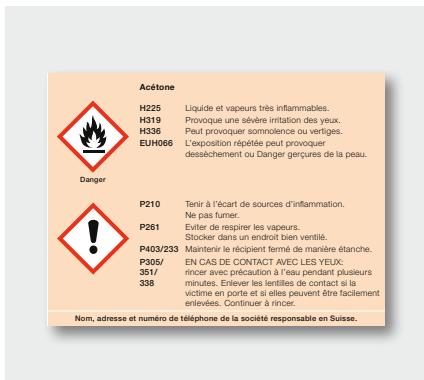
Dangereux pour le milieu aquatique

Ces substances sont très **toxiques pour les organismes aquatiques** (poissons, algues, crustacés, etc.).

Retournez les produits qui ne sont plus nécessaires ou les récipients partiellement vidés au point de vente ou éliminez-les comme déchets spéciaux.

Exemples:
essence, mazout, pesticides, vernis

Information, stockage et utilisation



Informez-vous

Tenez compte de l'étiquetage, des fiches de données de sécurité et des modes d'emploi. Ils visent à vous protéger. Le mode d'emploi indique les utilisations et les dosages. Le surdosage ne rend pas le produit plus efficace et peut être nocif pour les êtres humains, les animaux et l'environnement.

Substituez et réduisez les quantités de substances dangereuses

Pour les mêmes utilisations, **il est souvent possible de substituer les substances dangereuses par des substances moins dangereuses.**

Achetez uniquement les quantités nécessaires. Des quantités de substances dangereuses supérieures aux besoins réels constituent des dépenses superflues, prennent inutilement de la place, peuvent être dangereuses pour d'autres personnes (p. ex. des enfants) et leur élimination représente une charge pour l'environnement.



Évitez les dangers que vous ne connaissez pas

Dans de nombreux cas, l'utilisation de substances dangereuses exige une **instruction** ou une **formation** particulière. N'utilisez pas de substances dont vous ne connaissez pas les dangers ou pour lesquelles vous ne pouvez **pas mettre en œuvre les mesures de protection** nécessaires.

Évitez les confusions

Stockez les substances dangereuses uniquement dans leurs emballages d'origine. Les emballages sont conçus pour empêcher de confondre les substances dangereuses avec des aliments, des produits cosmétiques, des médicaments ou des aliments pour animaux. Il ne faut jamais, par exemple, transvaser un liquide dangereux dans une bouteille destinée à contenir des boissons (risque de confusion).



Stockez correctement les substances dangereuses

Les substances dangereuses doivent être inaccessibles aux personnes non autorisées. Il faut tenir compte des indications figurant sur l'emballage ainsi que la fiche de données de sécurité. N'entreposez jamais d'aliment, de médicament ni d'aliment pour animaux à proximité de substances dangereuses. Les armoires pour produits chimiques et les locaux de stockage doivent être bien visiblement signalés au moyen des signaux d'avertissement appropriés.

Marquez et stockez correctement les déchets

Les déchets et les restes de substances dangereuses doivent être **clairement marqués comme «déchets spéciaux»**.

Les règles à observer pour le stockage des déchets sont les mêmes que pour les substances dangereuses non utilisées.



Ne mélangez pas de déchets de nature différente

Les déchets de nature différente peuvent réagir violement lorsqu'ils sont mis en contact. Les mélanges de déchets risquent également de rendre leur élimination plus difficile.

Séparez toujours strictement:

- les acides
- les bases
- les solvants inflammables
- les solvants chlorés



Respectez les prescriptions d'élimination

Respectez les **prescriptions d'élimination des substances dangereuses.** Les restes de substances dangereuses achetées chez un détaillant peuvent être retournés au point de vente. Le magasin est tenu de s'occuper gratuitement de l'élimination de ces substances.

Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par caustiques

Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par des substances caustiques

Premiers secours **Immédiatement ou le plus tôt possible** →

- Eloigner la victime de la zone dangereuse.
Prudence: le sauveur lui-même peut être menacé.
- En cas de perte de connaissance, la victime doit être placée en position latérale et protégée du froid. Ne rien lui administrer par la bouche.



Le visage doit être en position basse afin que le sang, les vomissures ou les sécrétions présents dans la bouche puissent s'écouler à l'extérieur. Essuyer les commissures des lèvres. Observer sans interruption la victime, la respiration pouvant s'arrêter en tout temps.

- Si la victime ne respire plus ou respire mal (irrégulièrement ou en ralant); commencer la réanimation (à répéter selon le schéma aussi souvent que nécessaire).



Brûlures par des acides ou des bases

Yeux: ouvrir les paupières. Rincer sous un filet d'eau modérée (au robinet ou avec une douche ophthalmique) pendant 10 min ou utiliser une solution de lavage oculaire. Personne qui a été évidemment touchée: dégager les yeux et laver les yeux. Rincer la peau avec de grandes quantités d'eau (robinet ou douche) pendant 10 à 15 minutes.

Bouche, œsophage, estomac: faire boire de l'eau gorgée par gorgée. Ne pas provoquer de vomissement. Environ un verre suffit.

Donner l'alerte **144**

Autres numéros de secours importants:

Médecin	0
Hôpital	0
Police	0 117

En cas de troubles légers ou même en l'absence de troubles, appeler immédiatement le centre d'information toxicologique.

Tox Info Suisse **145**

- Le personnel de santé a besoin d'informations précises.

Qui Qui appelle en premier?

Quoi Désignation exacte du poison et du nom du fabricant (indiqués sur l'étiquette ou l'emballage)

Combien et quand Heure et quantité exacte ou supposée

Comment Comment la substance a-t-elle été ingérée? Avalée? Inhalée? Sur la peau? Dans l'œil?

Symptômes Toux? Vomissements? Convulsions? État d'ébriété? Torpeur? Douleurs?

Aide Quelles mesures ont déjà été prises?

Divers À quel poste de travail l'accident est-il survenu? Quelles substances y sont-elles habituellement utilisées? La victime a-t-elle donné des précisions? Maladies connues?

Suva

Case postale 2063-1.f
6002 Lucerne 2063-1.f – 12.2024

Signal de sécurité «Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par caustiques» (www.suva.ch/2063-1.f)

Panneau bicolore en polypropylène à clouer: 0,3 mm d'épaisseur

Dimensions: 420x297 mm (format A3 oblong)

Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par des substances caustiques

Premiers secours

- Eloigner la victime de la zone dangereuse.
Prudence: le sauveteur lui-même peut être menacé.
- En cas de perte de connaissance, la victime doit être placée en position latérale et protégée du froid. Ne rien lui administrer par la bouche.



Le visage doit être en position basse afin que le sang, les vomissures ou les sécrétions présents dans la bouche puissent s'écouler à l'extérieur. Essuyer les commissures des lèvres. Observer sans interruption la victime, la respiration pouvant s'arrêter en tout temps.

- Si la victime ne respire plus ou respire mal (irrégulièrement ou en râlant): commencer la **réanimation** (à répéter selon le schéma aussi souvent que nécessaire).

Circulation



Massage cardiaque

Infos
complémentaires
sur l'étiquetage:
www.cheminfo.ch



Le modèle Suva Les quatre piliers



La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.



Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.



La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée du Conseil de la Suva, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.



La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'État.

Suva
Case postale, 6002 Lucerne

Renseignements
Case postale, 1001 Lausanne
Tél. 058 411 12 12
service.clientele@suva.ch

Commandes
www.suva.ch/11030.f

Titre
Substances dangereuses
Ce qu'il faut savoir

Imprimé en Suisse
Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, avec mention de la source.
1^{re} édition: juillet 1980
Édition revue et corrigée: mai 2015

Référence
11030.f